Voir le courriel dans votre navigateur

Bulletin Falco Horne 5

12 NOVEMBRE 2026

Falco Horne 5 : mise à jour sur l’avancement du projet

Ressources Falco a récemment dressé un bilan des progrès réalisés depuis le dépôt du rapport du BAPE en janvier 2025. Au cours des derniers mois, l'entreprise a poursuivi ses études et ses échanges avec le ministère de l'Environnement afin de fournir les précisions et compléments d’information demandés.

Parallèlement, Falco a renforcé ses engagements envers la communauté de Rouyn-Noranda, notamment par la tenue de rencontres de son Comité consultatif, la réalisation d'études socioéconomiques et sa contribution à plusieurs projets collectifs. L'entreprise poursuit ses démarches en vue de l’obtention du décret d’autorisation, une étape déterminante pour la poursuite du projet Falco Horne 5.

Consultez le communiqué

1,75 G$ d’investissement pour 8,8 G$ de contribution potentielle au PIB du Québec

Une récente analyse réalisée par KPMG met en lumière l’ampleur des retombées économiques potentielles du projet Falco Horne 5.

Pour la seule phase de préproduction et de construction, d’une durée estimée à quatre ans, le projet pourrait générer :

- 914,4 M$ de contribution au PIB du Québec, dont 644,6 M$ en Abitibi-Témiscamingue;
- près de 95,6 M$ en recettes fiscales pour les différents ordres de gouvernement.

Pendant les 15 années d’exploitation et de fermeture, les retombées seraient encore plus importantes :

- 7,9 G$ de contribution au PIB du Québec, dont 6,5 G$ en Abitibi-Témiscamingue;
- 3,5 G$ en recettes fiscales provinciales et 1,4 G$ en recettes fiscales fédérales.

Au total, 82 % de la valeur ajoutée directe et indirecte générée par le projet devrait profiter à l'Abitibi-Témiscamingue. La région génèrerait également 61 % des emplois totaux soutenus par le projet.

Au-delà des chiffres, le rapport souligne également le potentiel du projet pour développer la main-d'œuvre et les compétences régionales, créer des occasions d'affaires pour les entreprises locales, renforcer la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques et contribuer au développement économique à long terme.

Consultez l'étude

Consultez le communiqué

Vers un décret pour le projet Horne 5 de Falco?

Le projet Falco Horne 5 continue de susciter l'intérêt des médias régionaux. Dans un récent article, Radio-Canada revient sur l'avancement du projet et les prochaines étapes du processus d'autorisation environnementale. Alors que Falco poursuit ses échanges avec le ministère de l'Environnement, l'obtention du décret gouvernemental demeure une étape déterminante pour la suite du projet. Selon son échéancier prévisionnel actuel, Falco vise l'obtention de cette autorisation au début de 2027.

Consultez l'article

Radio-Canada

Falco contribue à hauteur de 90 000 $ au partenariat du Collectif Territoire pour la réhabilitation du lac Osisko

Falco est fière d'annoncer un partenariat de trois ans avec le Collectif Territoire afin de soutenir le projet lac Osisko, une initiative qui mobilise la communauté autour de la réhabilitation de ce lieu emblématique de Rouyn-Noranda.

Concrètement, Falco contribuera à hauteur de 30 000 $ par année pendant trois ans.
Cet engagement va bien au-delà d'un soutien financier. Il reflète la volonté de Falco d'appuyer des projets qui misent sur la cocréation, la restauration environnementale et la participation citoyenne. Ce partenariat illustre le type de relation que Falco souhaite bâtir avec la communauté : une relation durable, constructive et ancrée dans le territoire.



Consultez le communiqué

Falco contribuera à la réalisation du nouvel écocentre

Ressources Falco et la Ville de Rouyn-Noranda ont franchi une nouvelle étape dans le cadre du projet Falco Horne 5 avec l'établissement d'un plan de travail visant l'acquisition des terrains de l'actuel écocentre Arthur-Gagnon et de terrains avoisinants.

Ce plan prévoit que Falco investira dans l'achat des terrains et contribuera à la construction du nouvel écocentre. Ce dernier sera situé dans le quartier industriel, sur la rue Mathieu, et devrait entrer en service en 2028.

Consultez l'article

Retour sur la rencontre du comité consultatif du 9 septembre

Le 9 septembre dernier, Ressources Falco tenait une nouvelle rencontre de son Comité consultatif du projet Falco Horne 5, réunissant des participants issus de différents milieux de la communauté de Rouyn-Noranda. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'avancement du projet et d'échanger sur plusieurs dossiers importants, notamment :

- L'évaluation environnementale du projet, dont le processus d'analyse se poursuit auprès du gouvernement du Québec.
- Le suivi de certains enjeux soulevés et le bilan des actions réalisées depuis janvier 2025.
- La relocalisation de l'écocentre Arthur-Gagnon.
- Le suivi des préoccupations liées aux vibrations, notamment à proximité du centre de radio-oncologie.

Une partie importante de la rencontre a également été consacrée à la présentation d'une nouvelle approche de gouvernance relationnelle visant à renforcer le dialogue, la transparence et la confiance entre Falco et la communauté. Nous remercions les membres du Comité consultatif pour leur participation et la qualité de leurs contributions.

Consultez les faits saillants

Mieux connaître les habitats aquatiques grâce aux relevés par drone

Falco a récemment réalisé des relevés par drone sur le site du futur parc à résidus miniers ainsi qu'aux abords du lac Osisko. Ces travaux visent à mieux documenter l'habitat du poisson sur le site du futur parc à résidus et à collecter des données pour nous aider à définir des projets susceptibles de compenser les pertes qui pourraient découler de son aménagement.

Sur le site du futur parc à résidus, un relevé LiDAR a permis d'obtenir des données topographiques de haute précision, notamment pour délimiter la ligne des hautes eaux et repérer les barrages de castors. Au lac Osisko, des photographies aériennes de certains secteurs riverains et d'émissaires pluviaux permettront d'alimenter l'analyse de différentes mesures de compensation environnementale, actuellement à l'étude.

Félicitations aux nouveaux députés de l'Abitibi-Témiscamingue

Ressources Falco tient à féliciter chaleureusement les trois nouveaux députés de l'Abitibi-Témiscamingue élus lors des dernières élections provinciales : **Sébastien D'Astous**, député d'Abitibi-Ouest et ministre responsable de la région, **Diane Dallaire**, députée de Rouyn-Noranda–Témiscamingue, ainsi que **Stéphane Tremblay**, député d'Abitibi-Est.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions et réaffirmons notre volonté de travailler en étroite collaboration pour contribuer au développement économique et social de la région.

Bravo à Julie Brassard pour sa nomination à la direction générale de la ZIM

Ingénieure minière comptant près de 25 ans d'expérience dans l'industrie, Julie occupait jusqu'à récemment le poste de directrice des services techniques chez Ressources Falco, où elle a notamment contribué à l'avancement du projet Falco Horne 5.

Dans ses nouvelles fonctions, elle aura pour mandat d'accélérer le développement des projets de la Zone d'innovation minière (ZIM), dont Falco est l'un des partenaires, et de contribuer à l'innovation et au rayonnement de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue et au Québec.

Toute l'équipe de Ressources Falco tient à remercier Julie pour sa contribution et son engagement au fil des années. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions! Cliquez ici pour en savoir plus.

Des questions ou des préoccupations? Parlons-en!

Partagez vos préoccupations ou faites-nous part de vos commentaires et suggestions par courriel.

Contactez-nous!

FALCO
RESSOURCES LTÉE.

Copyright © 2026 Ressources Falco. Tous droits réservés.

Vous souhaitez modifier vos préférences de communication?
Mettre à jour vos préférences | **Se désabonner**